



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## hôpitaux psychiatriques

Question écrite n° 73999

### Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conditions d'hospitalisation des patients en secteur psychiatrique ainsi que sur la création de chaînes de télévision pour les personnes malades. Si les activités de groupe, pour faciliter la socialisation, sont utiles, elle regrette néanmoins que les malades hospitalisés en secteur psychiatrique, ne puissent bénéficier de chambres individuelles. Effectivement, au vu de leur état fragile, ces personnes ont besoin de repos et de calme notamment durant la nuit, ce que ne semble pas assurer des chambres de trois à quatre personnes. Ensuite, si l'accès à la télévision pour rompre l'ennui des malades a été une initiative très utile, elle paraît néanmoins inadaptée pour les personnes atteintes de maladie fatigante et pour les enfants, certains programmes étant inadaptés à ce public. Des thèmes adaptés au jeune public ainsi que des programmes calmes et joyeux devraient être davantage développés et mis en avant dans les hôpitaux. Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures elle envisage de prendre dans ces domaines.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73999

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 mars 2010, page 2881

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)